



Paris, le 31 janvier 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Jeux olympiques et paralympiques Alpes Françaises 2030 : lancement officiel du COJOP le 18 février 2025

A la suite d'une réunion de l'ensemble des parties prenantes du projet le 30 janvier 2025, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, la DIJOP, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CNOSF, le CPSF, ainsi que le CIO, ont convenu que l'Assemblée générale constitutive du COJOP des JOP Alpes Françaises 2030 se tiendrait le 18 février 2025.

Les préparatifs pour la mise en place des entités olympiques et paralympiques Alpes Françaises 2030 se sont intensifiés. Les statuts du comité d'organisation font l'objet d'un accord entre les parties prenantes. Les travaux de préfiguration du comité se concrétisent avec la préparation du pilotage du comité d'organisation ainsi que des premiers recrutements. L'appel à candidature pour le recrutement du Directeur général du futur Comité est en cours de publication pour garantir la constitution de l'équipe de direction dans les prochaines semaines.

Le projet Alpes Françaises 2030 repose pour l'essentiel sur la rénovation d'infrastructures existantes pilotées par un établissement public ; tel sera le rôle de la SOLIDEO Alpes Françaises 2030. Cet établissement public dont les modalités d'action puiseront dans les meilleures pratiques de la SOLIDEO 2024, sera créé prochainement suivant les travaux du Conseil d'Etat.

La démarche de consolidation technique et budgétaire du projet a elle aussi été engagée. La mission d'appui, composée de représentants des inspections générales des finances, de l'environnement et du développement durable, et de l'éducation, du sport et de la recherche a été constituée. Elle prépare les arbitrages qui seront pris par le Gouvernement et les parties prenantes sur le budget du COJOP, la maquette de la SOLIDEO et les projets d'infrastructures, d'ici la fin du 1er trimestre 2025, dans une exigence d'efficacité et de sobriété qui est aux fondements du projet.

Dans le cadre de la mission de préfiguration du COJOP Alpes Françaises 2030 qu'il effectue à titre bénévole et temporaire, à la demande du Premier ministre François Bayrou, Michel Barnier, ancien Premier ministre, s'est entretenu le 29 janvier, avec Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Il a présenté les résultats de ses échanges qu'il a tenus, aux côtés des Présidents des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Fabrice Pannekoucke, et

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, avec les Présidents des Conseils départementaux de Savoie, Haute-Savoie, Alpes-Maritimes et Hautes-Alpes et les maires de Nice et Briançon.

Le projet Alpes Françaises 2030 est un projet multi-partenarial, inédit par son ambition de transformation des écosystèmes de la montagne et d'adaptation aux enjeux contemporains des sports d'hiver. La promesse de Jeux, populaires, respectueux de la montagne et enthousiasmants pour nos athlètes sera tenue ! Ses promoteurs, l'Etat, les régions, les collectivités territoriales et le mouvement sportif représenté par le président du CNOSF David Lappartient et la présidente du CPSF Marie-Amélie Le Fur, poursuivront leurs travaux dans les prochains jours pour poser les fondations juridiques, recruter les équipes et consolider le budget. Ils se réuniront le 18 février prochain à l'occasion de l'assemblée constitutive du Comité d'organisation des Jeux Alpes Françaises 2030 et en présenteront la gouvernance.

**Contact presse**

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

01 55 55 98 25

[presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)